

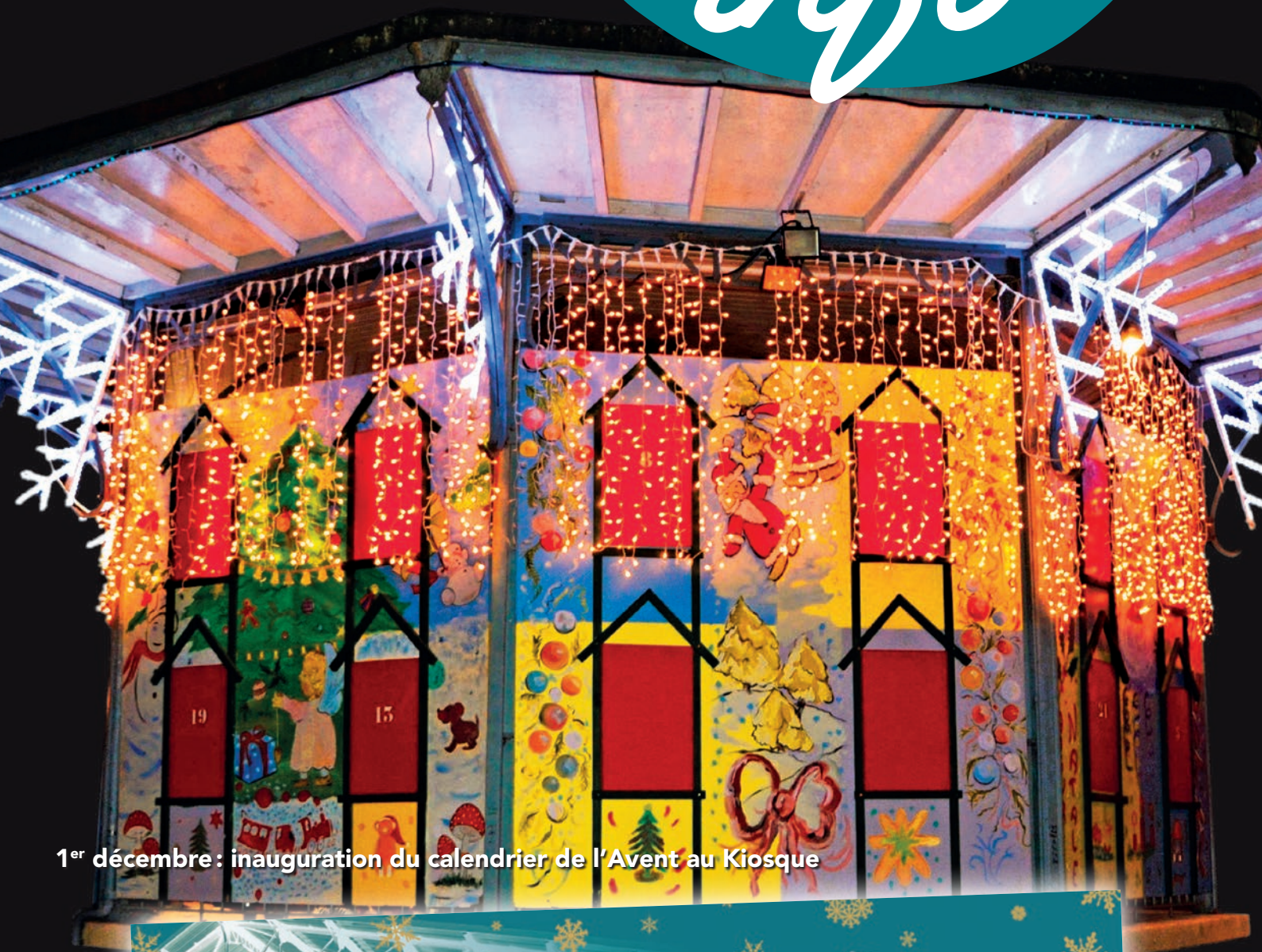


VILLE DE
CAPDENAC

BULLETIN MUNICIPAL - Hiver 2022 - n°45

CAP

info



1^{er} décembre : inauguration du calendrier de l'Avent au Kiosque



VILLE DE
CAPDENAC

Stéphane Bérard, Maire de Capdenac-Gare,
et l'ensemble du Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour
cette nouvelle année et vous invitent à la cérémonie
des vœux, le **vendredi 13 janvier 2023 à 19h**,
à la Salle Agora !

LE MOT DU MAIRE



Chères Capdenacoises et chers Capdenacois,

L'année 2022 a permis de retrouver petit à petit notre vie de tous les jours qui nous a tellement manquée.

Depuis deux ans, la pression est enfin redescendue sur les personnels de santé tandis que les protocoles sanitaires se sont allégés dans les écoles, rendant aux enfants la spontanéité de leur âge. La vie associative, sociale, culturelle et sportive, a repris son rythme pour nous offrir de nouveau des moments de convivialité partagés.

Chacun essaie de tourner la page, malgré les séquelles parfois psychiques et physiques.

En tant qu'élus, nous souhaitons continuer à œuvrer pour le bien-être de tous et le bien-vivre à Capdenac.

Petit à petit, notre Maison de Santé se remplit, accueillant de nouveaux médecins. Le projet a pu aboutir grâce au travail de fond mené pendant plusieurs années avec les professionnels de santé du territoire. Si le sentiment du devoir accompli commence à nous habiter, nos efforts doivent se poursuivre pour faire cesser la détresse des patients créée par la désertification médicale.

C'est une nouvelle ambition qui va se concrétiser en 2023 : l'ouverture de l'Espace France Services de Capdenac. Le désengagement de l'État nous a conduit à postuler à la création d'un espace dédié aux services publics de base. En collaboration avec le Grand-Figeac, l'Espace France Services a été labellisé en ce début d'année. L'accès aux services publics est pour nous une mission prioritaire à assumer. Il est de notre devoir d'organiser la solidarité envers les personnes les plus éloignées du numérique.

2023, c'est aussi l'accueil des associations dans le rez-de-chaussée de la Résidence Capèle. Entièrement fonctionnel, ce site deviendra un lieu d'échanges, enrichissant encore notre tissu associatif. Cette rénovation s'inscrit dans notre politique de rationalisation de l'utilisation des équipements municipaux. Et dans le contexte difficile de la crise de l'énergie et de la hausse des coûts des matières premières, la vigilance est désormais de mise pour limiter nos dépenses de fonctionnement, dans l'attente de concrétiser notre ambition en matière d'énergie renouvelable avec des bâtiments en autoconsommation par exemple.

Agir pour votre quotidien est notre défi : nous le relevons avec la fierté de vous servir.

Santé, Solidarité, Partage : tels sont mes vœux et ceux des élus de Capdenac que je vous adresse à vous et à vos proches pour cette nouvelle année.

Le Conseil Municipal et moi-même serons heureux de vous compter parmi nous à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le

VENDREDI 13 JANVIER 2023 À 19h à la salle Agora

Excellente année 2023!

Stéphane Bérard
Maire, Conseiller Régional

SOMMAIRE

Santé	4
Solidarités	5
Services publics	6
Enfance Jeunesse	7
Tourisme et Culture	8
Développement durable	9-10
Vie des services / Vie quotidienne	11-12


Directeur de la publication :
Stéphane Bérard

Réalisation :
Façon-France - 05 65 76 04 40

Impression : GRAPHO12

Crédits Photos : Kristof Guez,
Commune de Capdenac-Gare,
Office Social et Culturel, Le Petit Oiseau

Dépôt légal : Janvier 2023

Tél. 05 65 80 22 22
contact@capdenaccgare.fr
Site internet en cours
d'élaboration
 Ville de Capdenac

Visite du Préfet

Le 25 novembre dernier, le Maire, Stéphane Bérard, et Bertrand Cavalerie, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, ont accueilli le nouveau Préfet de l'Aveyron, Charles Giusti, accompagné de Guillaume Raymond, Sous-Préfet de l'arrondissement de Villefranche.

Lors de la visite de l'entreprise Fives où Stéphane Bérard représentait Carole Delga, Présidente de Région, le Préfet a pu constater le dynamisme de cette entreprise installée depuis 1950 à Capdenac et symbole du poids de l'industrie aéronautique dans notre région. Après cette visite, le préfet avait souhaité rencontrer le Maire pour une réunion de travail à la mairie et ainsi mieux connaître la Ville de Capdenac. Lors de cet échange constructif, Stéphane Bérard lui a fait part des différents projets de la Collectivité mais

également des difficultés financières liées notamment à la hausse des matières premières et des énergies: l'impact sur les dépenses de fonctionnement ne devant pas peser sur

les projets d'investissements. Charles Giusti a assuré le soutien de l'État à la Commune notamment avec le nouveau Fonds Vert dont l'objectif est d'accélérer la transition énergétique.



Retour sur l'inauguration du Calendrier de l'Avent

C'est le jeudi 1^{er} décembre à 18h30 que le calendrier de l'Avent a été inauguré au Kiosque, place du 14 juillet. Sylvain Costantini, Président du Comité des Festivités, a dévoilé le programme des animations du mois de décembre. La Présidente de l'UCAC, Aurélie Guibal, a présenté le calendrier et son fonctionnement dont un tirage au sort tous les vendredis à 18h30, accompagné d'un vin chaud. Le Maire, Stéphane Bérard, ravi de cette nouvelle manifestation et des animations de Noël qui créent une

vraie dynamique et un lien social, a remercié l'ensemble des partenaires: Comité des Festivités, UCAC, Office Social Culturel, Derrière le Hublot,

Courants d'Art, Caveau de la Gare, Foyer Rural de Livinhac, Harmonie Départementale de l'Aveyron, Joyeuse Pétanque, Capdenac Rando 12.



Sainte-Barbe

Après deux années d'absence, la Sainte-Barbe a fait son grand retour à la caserne de Capdenac-Gare le samedi 17 décembre. La célébration a commencé par une cérémonie et un dépôt de gerbes à la stèle commémorative suivis des discours et des remises de diplômes et de médailles. Le chef de centre, Patrick Margaron, a exprimé notamment sa satisfaction quant à l'intégration de onze nouveaux sapeurs-pompiers dans l'équipe de bénévoles capdenacois dont trois arriveront en 2023 à la suite de la campagne de recrutement.

Au nom des Capdenacois et des élus, Stéphane Bérard, Maire, a exprimé toute sa gratitude et tout son soutien envers les sapeurs-pompiers et leurs familles: « Nous admirons votre courage, votre dévouement et votre esprit de sacrifice, à l'image de votre sainte patronne. Soyez assurés de nous trouver à vos côtés pour vous accompagner dans votre difficile et exigeante mission ». Bertrand Cavalerie, Conseiller Départemental, a quant à lui affirmé « La Sainte-Barbe est pour l'écu que je suis, l'une des plus importantes dates de l'année ».



Une nouvelle secrétaire à la Maison de Santé

Lors du Conseil Municipal du 5 décembre dernier, le Maire, Stéphane Bérard, a rappelé l'engagement de la Commune à soutenir et à favoriser l'accueil de professionnels dans la Maison de Santé Madeleine Brès. Depuis l'origine du projet, les élus ont travaillé ardemment à la recherche de médecins et ont proposé un accompagnement administratif et financier au poste de secrétariat médical. C'est ainsi qu'un demi-poste a été pourvu en mai 2022 avec Chrystelle Chatras (en partie financé de mai à décembre 2022) ce qui a facilité l'installation de Sophie Galea, nouveau médecin généraliste, début octobre 2022. Depuis cet été, les échanges avec les professionnels de santé ont abouti au constat partagé d'un besoin d'un second mi-temps de secrétariat médical.

Afin d'accompagner ces évolutions, Stéphane Bérard a proposé aux élus de Capdenac d'aider de nouveau la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA), qui réunit les professionnels de santé, en finançant le second mi-temps de secrétariat médical. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la prise en charge de ce second mi-temps pour un montant de 10 000 € pendant 2 ans maximum. Ce poste est occupé depuis le 1er décembre par Juliette Allain. Désormais les patients sont accueillis le matin et l'après-midi, cinq jours par semaine.

Contact Maison de Santé Madeleine Brès: 05 65 63 37 81

Consultations avancées de l'hôpital: 05 65 50 65 21



Chrystelle Chatras et Juliette Allain, secrétaires à la Maison de Santé

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

À l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, célébrée le 25 novembre, l'association AFFIRMÉE, en collaboration avec la Ville de CAPDENAC, a souhaité marquer cette journée par la plantation d'un arbre qui symbolise la résilience, l'égalité et la liberté.

Le choix de l'arbre s'est porté sur un cerisier du Japon dont la floraison symbolise le renouveau, la beauté éphémère et l'évolution.

Le site retenu, la Maison des Associations située au rez-de-chaussée de la nouvelle Résidence CAPÈLE, est lui aussi à forte valeur symbolique du fait du partage, de la solidarité et de l'altérité qu'il suscite.

L'association AFFIRMÉE créera une plaque explicative qui sera apposée au pied de l'arbre lorsque les abords et les aménagements extérieurs seront terminés.



Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes



Association A.F.F.I.R.M.E.E.
2 rue Victor Hugo - 12700 Capdenac-Gare
Sur rdv les vendredis de 9h à 17h
asso.affirmee@gmail.com



Collecte de la Banque Alimentaire

La collecte nationale de la Banque Alimentaire organisée par le CCAS a eu lieu les vendredi 25 et samedi 26 novembre derniers. Les élus, les administrateurs du CCAS et les bénévoles ont été nombreux à se relayer afin de recevoir les dons des citoyens mais aussi d'échanger avec la population sur l'organisation locale de la Banque Alimentaire. La totalité des produits collectés sera distribuée aux bénéficiaires de Capdenac sous forme de colis mensuels complétés par des aliments fournis par la Banque Alimentaire de Rodez, provenant no-

tamment du Fonds Européen d'Aide aux plus démunis ou directement de dons d'industriels, de la grande distribution ou de surplus agricoles.

La générosité des citoyens a été encore bien présente cette année, malgré la situation de crise que nous traversons et qui fragilise les foyers. En effet 1 610 kg de denrées alimentaires ont été collectés. Nous tenons à remercier l'ensemble des donateurs pour leur geste de grande solidarité envers les plus démunis ainsi que tous ceux qui ont participé à la mise en œuvre de cette collecte.



Hélène Sémété, Octave Lopes
et Denise Berthoumieu

Repas du Service d'Aide à Domicile du CCAS



Pour l'organisation des fêtes de fin d'année, le Service d'Aide à Domicile a souhaité donner la parole à ses bénéficiaires en leur proposant au choix de participer à un repas collectif ou bien d'avoir un colis festif. Suite à ce sondage, une trentaine de personnes ont choisi de se réunir autour d'un repas au restaurant Le Calypso, le mercredi 7 décembre à midi. Ce moment de partage et de convivialité a été très apprécié après deux années de parenthèse. Près de 160 personnes ont, quant à elles, préféré recevoir un colis festif confectionné de plusieurs victuailles, toutes achetées dans les commerces ou entreprises de Capdenac. Ce dernier a été préparé et distribué à domicile par les élus de la Commune, toujours bien accueillis par les bénéficiaires lors de leur passage.

Aides financières aux voyages scolaires

Après deux années sans voyage scolaire, nos enfants et jeunes vont pouvoir enfin goûter aux joies des voyages avec leurs professeurs, moments forts de découverte et d'apprentissage. Le CCAS peut aider financièrement les familles pour atténuer la participation demandée par les établissements. Cette aide est possible pour tous les enfants de 3 à 18 ans habitant la Commune sous condition de ressources de la famille. Pour cela, il est nécessaire de faire une demande auprès du CCAS muni du PASS annuel CAF (ou MSA) 2023 et du descriptif du voyage organisé par l'établissement scolaire.

Collecte de jouets

Une collecte de jouets d'occasion a été organisée dans le hall de la mairie à l'initiative du SYDED. Vous avez été nombreux à déposer des peluches, poupées, jouets, jeux de société, jeux de construction et autres amusements, nous vous en remercions. Les jouets collectés ont été récupérés par le Secours Catholique. Ils ont été triés et redistribués avant les fêtes de Noël aux familles modestes.

L'intérêt de cette collecte est double : être solidaire et social pour tous les enfants qui ont reçu un cadeau au travers de cette initiative et écologique en favorisant une seconde vie aux jouets.



Sylvie Bonnefous, Hélène Sémété,
André Portier

Espace France Services: ouverture en mars 2023



Cécile Grouzelle, Sylvie Bonnefous, Stéphanie Viguier, Stéphane Bérard et Sandrine Benaben

Début 2023, en lien avec le Grand-Figeac compétent, la Commune procédera à l'ouverture de l'Espace France Services au 9 rue de la rue de la République dans les locaux de l'ancienne perception. Cette nouvelle structure accueillera et accompagnera les citoyens pour toutes les démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique dans les domaines de la santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique... Ce projet permettra de renforcer la présence des services publics de proximité dans notre ville.

Les travaux de réaménagement des locaux sont quasi achevés en ce début d'année. L'audit de l'AFNOR pour obtenir la labellisation par l'État est prévu le 5 janvier 2023.

Pour mémoire, l'Espace France Services assure les missions suivantes :

- L'accueil, l'information et l'orientation du public
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
- L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives (facilitation administrative)

- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires

- L'identification des situations individuelles qui nécessitent un porter à connaissance des opérateurs partenaires

Il prendra le relais de l'Office Social et Culturel pour la permanence de la CAF et le dispositif AIDAN. Seront présents aussi sur place le Service Solidarité et le Service d'Aide à Domicile du Centre Communal d'Action Sociale.

L'Espace France Services ouvrira ses portes au public en mars 2023 une fois les réseaux informatiques finalisés et en présence de la responsable de ce service nouvellement recrutée.

Carte Nationale d'Identité et Passeports

La délivrance des cartes d'identités et des passeports est soumise à une réglementation extrêmement précise. Tout document manquant ou irrégulier bloque la demande.

Focus sur les cas les plus régulièrement rencontrés :

- **Pour les voyages scolaires dans l'Union Européenne :** l'enfant mineur doit être muni d'une carte d'identité valide + une attestation de sortie de territoire signée par l'un des parents.

- **Pour les voyages scolaires hors Union Européenne :** l'enfant mineur doit être muni d'un passeport en cours de validité + une attestation de sortie de territoire + CNI ou passeport valable d'un parent.

Important : la carte d'identité ou le passeport du parent signataire de l'attestation de sortie de territoire doit avoir moins de 10 ans (la prolongation de 5 ans de la CNI n'est pas valable dans ce cas).

Attention : l'allongement de 5 ans de validité pour les cartes d'identité n'est pas valable pour l'étranger, sauf exceptions.

Infos : <https://www.service-public.fr/>

Les pré-demandes sont à remplir en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>.

Le service État-civil de la mairie a environ 2 mois de délai d'attente pour le 1^{er} rendez-vous.

Pour la remise du titre, il est nécessaire de tenir compte du délai de l'Imprimerie Nationale. Le suivi de votre démarche est entièrement dématérialisé : appelez le service état-civil seulement à la réception du SMS.

Afin de partir en toute tranquillité, **merci d'anticiper quatre mois à l'avance vos démarches.**

L'Accueil Passerelle : un pas vers l'école maternelle

Le chantier relatif à l'extension de l'école maternelle Beau Soleil a démarré cet été avec la construction de l'Accueil Passerelle, actuellement situé à l'école Chantefable.

Dans le cadre d'une visite de chantier, Monsieur le Maire a posé symboliquement la première pierre, le vendredi 21 octobre dernier. Une cérémonie officielle aura lieu pour l'inauguration.

L'Accueil Passerelle s'installera à la rentrée de septembre, dans ses nouveaux locaux fonctionnels et adaptés aux enfants de 2 ans. Conventié avec la CAF et l'Éducation Nationale, l'Accueil Passerelle est une structure communale pouvant accueillir jusqu'à 16 enfants.

La proximité immédiate avec l'école maternelle, et les projets menés en commun entre l'équipe qualifiée de l'Accueil Passerelle et les enseignantes, ont pour objectif de favoriser et d'accompagner progressivement le passage de l'enfant à l'école.



Les élus, les personnes chargées du projet au sein de la collectivité, l'équipe enseignante de Beau Soleil, les animateurs de l'Office Social et Culturel et la responsable de l'Accueil Passerelle



Plantation d'un arbre par l'équipe municipale enfants

Vendredi 25 novembre, le Conseil Municipal Enfants (anciens et nouveaux élus) s'est retrouvé au parc Pasteur pour planter un arbre fruitier qui marque le début de leur mandat.

Cette année, ils ont choisi un acte éco responsable et souhaiteraient que ce symbole soit perpétué. Le parc Pasteur pourrait progressivement accueillir un verger dans les années à venir.

Que les projets qui leur tiennent à cœur puissent se concrétiser, nous serons là pour les accompagner.

Les jeunes élus étaient accompagnés de Nicolas Boisse, directeur de l'OSCC (Office Social et Culturel du Capdenacois), de Basile Touchane, nouvel animateur, des co-Présidents de l'OSCC et d'élus.

Ateliers philo partagés

Dans le cadre de l'axe Famille, l'OSC propose des ateliers partagés Parents/Enfants, animés par Flore Proust : « les Ateliers Philo partagés ». La portée universelle et intemporelle de la philosophie rend la pratique d'ateliers philo propre à créer des liens entre les générations. Au-delà des liens familiaux, il y a des liens humains : les échanges autour d'une question philosophique créent un tissage entre les parents, entre les enfants et entre les parents et les enfants.

L'objectif de ces ateliers est d'apprendre à exprimer sa pensée, dès le

plus jeune âge et de créer des ponts entre différents âges.

À la spontanéité naturelle des enfants à se poser des questions, s'allie l'expérience propre des adultes.

C'est aussi donner l'occasion d'entendre, de s'écouter, se découvrir par le prisme d'une pensée propre, qui s'enrichit au contact des idées des autres participants, adultes et enfants. La question à visée philosophique peut créer des interactions nouvelles entre parents et enfants, à travers des sujets liés à la parentalité et des sujets autres, qui questionnent l'existence et les relations aux autres.

Ateliers Philo partagés

Parents - Enfants

7 - 10 ans

Discussion conviviale et philosophique pour s'étonner, écouter, penser ensemble et à tout âge, aux questions de l'existence.

Le samedi, de 10h30 à 11h30
à l'Espace Jeunes de Capdenac-Gare

1er cycle

28/01/23 : "Est-ce qu'on grandit toute sa vie ?"
04/02/23 : "Qu'est-ce qu'une famille ?"
11/02/23 : "Pourquoi on n'ose pas parler de la mort ?"
↳ à la médiathèque

2ème cycle

01/04/23 : "De quoi a-t-on besoin pour vivre ?"
08/04/23 : "À quoi servent les émotions ?"
15/04/23 : "Faut-il toujours obéir ?"
↳ à la médiathèque

Gratuit - Participation souhaitée aux 3 ateliers d'un cycle.
Inscription auprès de l'Office social et culturel du Capdenacois
05.65.63.83.45 / 06.83.46.10.99 / officeculturelcapdenac@orange.fr

Les Veilleurs de Capdenac

Pendant 365 jours, depuis le 5 juin 2022 jusqu'au 4 juin 2023, une personne chaque matin et une personne chaque soir sont invitées à veiller Capdenac, son monde et ses paysages. Une heure au lever et une heure au coucher du soleil. Entre expérience intime et œuvre collective, la performance des Veilleurs de Capdenac tisse une chaîne symbolique, jour après jour, entre les Veilleurs et les habitants du territoire. C'est l'histoire d'un regard, d'une attention, d'une relation... À ce jour, plus de 400 personnes se sont déjà relayées. Vous aussi, rejoignez cette aventure artistique exceptionnelle et faites

partie des 730 veilleurs et veilleuses. Offrez-vous cette échappée, et profitez d'une petite heure exquise hors du quotidien et proche des nuages.

Ce projet est porté par Derrière le Hublot, scène conventionnée d'Intérêt National Art en Territoire

Pour participer, choisissez une date dans le calendrier du site ci-dessous et laissez-vous guider :
<https://www.lesveilleursdecapdenac.fr/participer/>
Informations :
infos@lesveilleursdecapdenac.fr



Vers la création d'un lieu de mémoire à la Chapelle de Massip

Le vendredi 16 décembre dans l'ancienne chapelle Notre-Dame-de-Massip, a eu lieu une nouvelle réunion de travail sur la protection et la mise en valeur de l'ancien couvent chargé d'histoire où deux religieuses, Denise Bergon et Marguerite Roques, reconnues Justes parmi les nations, ont sauvé la vie de plus de 80 enfants juifs, durant la Seconde Guerre mondiale. Alain Galy, Président de l'ANRAS et Andrés Atenza, Directeur général de l'ANRAS, étaient représentés par Claude Anne Couralet Secrétaire générale, Alain Rohat, Administrateur référent patrimoine et Sophie Vendeville, directrice de la filière MSEA. Avec Fabrice Rous, Directeur de l'ITEP, ils ont eu le plaisir d'accueillir les représentants du Mémorial de la

Shoah: Olivier Laliou, historien responsable de l'aménagement des lieux de mémoire, Hubert Strouk, coordonnateur régional, et Noémie Leroy, médiatrice culturelle, ainsi que les élus à l'initiative de ce projet: Stéphane Bérard, Maire, Bertrand Cavalerie, Premier Adjoint, Julie Fau, Conseillère Municipale déléguée à la Mémoire de la Ville de Capdenac ainsi qu'Anne Verzeroli, Directrice Générale Adjointe des services de la Commune de Capdenac. Hélène Lacipière, Vice-présidente Culture et Patrimoine représentante du Grand-Figeac accompagnée de Ludvine Garrigue en charge de l'animation du Pays d'art et d'histoire. Ezechiel Filippi et Jérôme Andrieu étaient également présents, intéres-

sés par cette démarche de création d'un lieu de mémoire.

Les participants ont fait le constat que, depuis des décennies, diverses actions ont été menées à Massip: chacun s'est engagé à les poursuivre. La prochaine étape est la création d'un comité composé de passionnés d'histoire, prêts à donner de leur temps et de leur énergie, pour collecter des informations locales, en lien avec la Seconde Guerre mondiale. Les bonnes volontés peuvent se manifester via cette adresse-mail: contact@capdenacgare.fr

Pour ceux qui souhaiteraient en savoir plus sur ce lieu, nous leur conseillons de lire l'ouvrage « Nos enfants de la guerre » de Jean-Pierre Denis, publié en 2002.

Annie Beck: itinéraire d'une survivante de la Shoah



Le vendredi 8 avril 2022, Annie Beck, à 96 ans, est venue témoigner, devant un public nombreux, de son parcours d'enfant cachée à Notre-Dame-de-Massip, entre 1942 et 1944, suite à l'appel de Monseigneur Saliège, Archevêque de Toulouse.

Cette conférence est le fruit d'un partenariat entre le Mémorial de la Shoah et la Ville de Capdenac-Gare.

Retrouvez sur la chaîne YouTube de la ville de Capdenac, l'intégralité de ce témoignage poignant.

Lien vers la vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=A1XsuSX9kok>

Annie Beck et Noémie Leroy, Médiatrice au Mémorial de la Shoah

Fissures dans les maisons

Depuis plusieurs années, notre Commune est soumise à d'importantes sécheresses récurrentes qui engendrent des fissures sur les maisons, généralement fondées superficiellement sur un sol comprenant des composants argileux en quantité importante. Ce phénomène est appelé argile gonflante, les fissures structurelles peuvent altérer de manière pérenne la construction.

La Commune a enregistré quelques déclarations de propriétaires ayant subi un sinistre sur leur habitation dernièrement.

● Les travaux de réparation des fissures sur les maisons liées à la sécheresse peuvent être indemnisés par l'assurance au titre de la garantie décennale ou des catastrophes

naturelles. La première garantie s'applique pour toute maison fissurée. Il y a une présomption de responsabilité décennale du constructeur, à l'égard du maître d'ouvrage et des acquéreurs successifs, à condition que les fissures soient apparues dans les 10 ans suivant la réception de la maison et qu'elles soient structurelles. En effet, pour être prises en charge, les fissures doivent nuire à l'intégrité du bien ou le rendre impropre à sa destination.

● L'indemnisation des fissures en catastrophe naturelle relève de l'assurance multirisques habitation. En effet, tout contrat couvre obligatoirement les catastrophes naturelles notamment liées à la sécheresse. Néanmoins, pour le risque de retrait

gonflement des argiles, il doit avoir été reconnu par l'État au titre de catastrophes naturelles. À ce titre, la reconnaissance par l'État ne peut être obtenue qu'après une demande de la Commune sur présentation d'un nombre suffisamment important de sinistres sur son territoire.

À ce jour, le nombre de sinistres recensés ne nous permet pas de déposer auprès de l'État une demande. Aussi, si vous avez constaté dernièrement des fissures importantes sur votre habitation, vous pouvez transmettre un courrier à Monsieur le Maire avec vos coordonnées décrivant le sinistre constaté et accompagné de photos des fissures intérieures et extérieures constatées sur votre bien.

Rénovations façades : habitat en centre-ville



En lien avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbain (OPAH RU) portée par le Grand-Figeac, la Ville de Capdenac accompagne les propriétaires du centre-ville pour rénover leurs façades

d'immeubles. Cette opération vise à promouvoir le centre-ville en valorisant l'architecture du bâti.

Le Comité « façades », composé du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Aveyron, du Grand-Figeac, de la Commune et de l'agence Soliha, apporte aux demandeurs une assistance technique, architecturale et administrative. Le 15 novembre dernier, le Comité s'est réuni pour examiner en présence des propriétaires trois nouveaux projets de rénovation de façades.

Au titre de cette opération, deux autres dossiers rue Fournier et rue Victor Noir ont déjà fait l'objet d'une validation et d'une attribution de subventions de 2500 € et de 4000 €, subventions votées par le Conseil Municipal le 14 novembre 2022.

Pour toute information sur l'opération Façades, n'hésitez à prendre contact avec le technicien Soliha, au 05.32.09.54.80 ou par mail : habitergrandfigeac@soliha.fr



Inondations

Le risque d'inondation est le premier risque naturel majeur sur la Commune de Capdenac Gare. Les crues sont des événements inéluctables et impactent fortement notre ville.

Pour rappel, les crues du Lot sont fréquentes et peuvent porter atteinte aux personnes et aux biens comme celle de 2003 qui a atteint la côte de 6,35 m.

Nous entrons dans la période hivernale à risque, aussi, il faut redoubler de vigilance. Chacun doit respecter et adopter les bons gestes en cas d'inondation.

Il est nécessaire de respecter les consignes suivantes :

VIGILANCE ET INFORMATION		ALERTE DES POPULATIONS	
Ecouter la radio	Suivre la situation vigilcrues.gouv.fr Suivir des principaux cours d'eau	Sirènes	Équipement Mobile d'Alerte
web	vigilance.meteofrance.com Toutes situations météo	Automate d'alerte	Porte-à-porte
VOTRE VIE PEUT DÉPENDRE DE L'APPLICATION DE CES CONSIGNES			
Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations	Montez à pied dans les étages	N'allez pas chercher les enfants à l'école, ils y sont en sécurité	
Fermez le gaz et l'électricité	Écoutez la radio. Attendez les consignes des autorités.	Ne téléphonez pas. Libérez les lignes pour les secours.	
Ne descendez pas dans un parking souterrain ou un sous-sol	Ne vous engagez pas sur une route inondée à pied ou en voiture		

Éclairage public



Dans le contexte de crise climatique et énergétique actuelle, il est demandé aux Collectivités d'accélérer et de renforcer les mesures d'économies d'énergie. Des efforts importants sont demandés aux Français cet hiver et les pouvoirs publics se doivent d'être exemplaires. Dans le cadre du travail d'économie et de rénovation

mené avec le Grand-Figeac au sein du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) visant à être un territoire à énergie positive en 2050, l'éclairage public a été réduit sur la Commune avec des coupures de 23h à 5h du matin sur l'ensemble du territoire communal. Cette extinction a débuté le 15 novembre dernier.

Sur l'hypercentre, l'éclairage est maintenu pour des raisons de sécurité de la fréquentation importante et de la coexistence de multiples usages. Il en est de même sur certaines parties de hameaux en raison de raccordements directs sur le réseau ENEDIS qui ne permettent pas la pose d'horloges rapidement et une gestion de l'extinction de l'éclairage public.

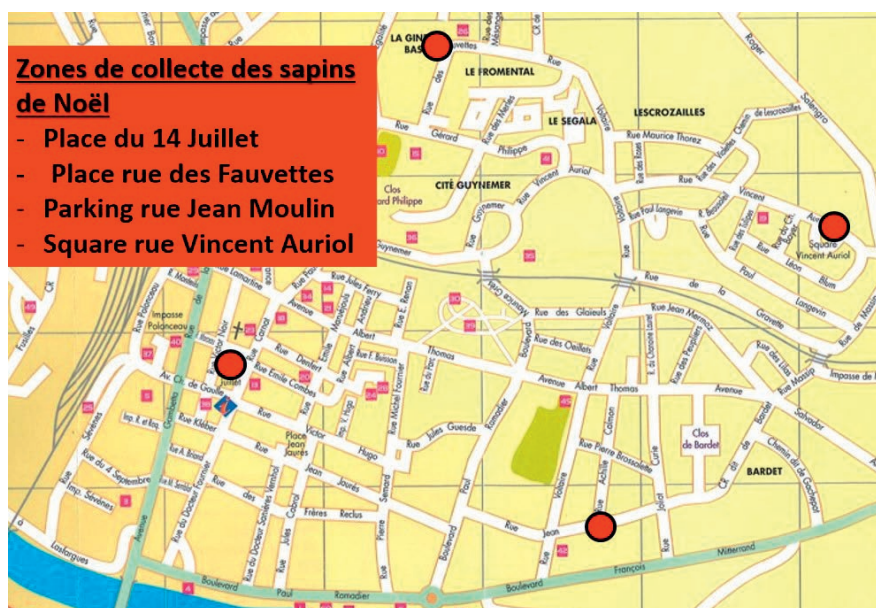
Cette expérimentation de l'extinction en cœur de nuit permet de réaliser une économie de 40% environ des kWh consommés pour l'éclairage public. Cette réduction de la consommation est synonyme de maîtrise de la facture d'électricité, pour amortir l'impact budgétaire des très fortes augmentations des prix de l'énergie.

Sapins de Noël

Afin que les sapins de Noël ne finissent pas abandonnés sur l'espace public, quatre points de collecte sont proposés pour vous en débarrasser, **jusqu'au 23 janvier 2023** :

- place des Fauvettes
- place du 14 Juillet
- parking de l'immeuble Rue Jean Moulin
- square Rue Vincent Auriol

Vous avez également la possibilité de déposer votre sapin à la déchetterie :
9h00 - 12h00 les mardi, mercredi, vendredi, samedi
14h00 - 18h00 du lundi au vendredi
14h00 - 17h00 le samedi



Recrutement

Le CCAS de la Ville de Capdenac-Gare recrute :

des aides à domicile remplaçant(e)s

pour effectuer des heures de maintien à domicile (ménage, repas, aide à domicile, courses, etc.)

Profil recherché :

- Homme / Femme âgé(e) de plus de 18 ans.
- Poste à temps plein si possible.
- Périmètre d'intervention :
Commune de Capdenac-Gare.
- Permis B et véhicule nécessaires.
- Horaires : interventions possibles entre 8h et 18h
ou entre 9h et 19h du lundi au dimanche.
- Rémunération :
1 700 € / 1 720 € net (y compris le complément de
traitement indiciaire et 10% indemnités de congés
payés) + majoration dimanches et fériés + rem-
boursement frais kilométriques + 10% prime de
précarité en fin de contrat.
- Supplément familial (si enfants à charge).

**Si vous êtes intéressé(e), déposez
votre candidature : lettre + cv :**

- à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie
- à l'accueil ou dans la boîte aux lettres du CCAS (cour intérieure mairie)
- par mail : ccas@capdenacgare.fr

Pour tout renseignement : 05 65 80 22 32

Recrutement à la mairie

Laura Fiches a pris ses fonctions fin septembre 2022 en tant que Responsable eau et assainissement et Nathalie Lacroix a rejoint Anne Delmon au service Finances et Élisabeth Ligeois au Secrétariat de Direction fin octobre 2022.



Laura Fiches et Nathalie Lacroix



Prochaines dates du don du sang

L'Établissement français du sang aura le plaisir de vous accueillir à la Salle Agora les **mardi 31 janvier et mercredi 1^{er} février 2023** et les **mardi 9 mai et mercredi 10 mai 2023**, de 13h30 à 18h30.

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>
Tel : 0800 972 100 (service et appel gratuits)

Services de la Ville et du CCAS

Services	Téléphone	Horaire d'ouverture
Accueil État civil	05.65.80.22.22	L Ma Me : 8h30-12h et 14h-18h J V : 8h30-12h et 13h-17h Passeport et Carte d'identité sur RDV
Services Techniques	05.65.80.22.24	L Ma Me V : 8h à 12h / J 8h à 12h sur RDV
CCAS : Service Solidarité	05.65.80.22.33	L Ma J V : 8h à 12h / après-midi sur RDV
CCAS : Service d'Aide à Domicile	05.65.80.22.32	L Ma Me J V : 8h à 12h / après-midi sur RDV
Police Municipale	05.65.80.22.31	Contacteur l'accueil de la Mairie
Environnement	05.65.80.22.34	Contacteur l'accueil de la Mairie
Service d'astreinte	06.33.08.38.06	Hors période d'ouverture de l'accueil

Les écoles

École Pierre Riols – Chantefable	05.65.64.75.43	7h30-8h20 / 12h-13h50 / 16h-18h30
Garderie périscolaire / Restaurant scolaire	06.70.82.26.34	
École Beau soleil	05.65.64.75.23	7h30-8h50 / 12h-13h30 / 16h-18h30
Garderie périscolaire / Restaurant scolaire		
Accueil Passerelle	06.70.81.05.54	Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-16h Garderie matin : 7h30-9h / soir : 16h-18h30 Mercredi : 10h-12h Garderie mercredi : 7h30-10h / 12h-12h30

Les services du Grand-Figeac à Capdenac

Centre aquatique la Locô	05.65.64.70.26
Médiathèque	05.65.64.81.48
Espace Petite Enfance la Farand'Olt	05.66.63.37.87
Salle / Cinéma Atmosphère	05.65.64.70.01
Urbanisme	05.65.11.47.61
Services Techniques (voirie, éclairage public)	05.65.34.78.67
Service Développement Économique (entreprise et zone d'activité)	05.65.11.47.51
Service Attractivité (accueil de nouveaux arrivants)	05.65.38.30.07
Transports à la demande	05.65.10.02.21
Assainissement non collectif SPANC	05.65.34.78.67
Aide à l'habitat	05.32.09.54.80
Office de Tourisme	05.65.64.74.87

L'Office Social et Culturel

Bureau et espace Jeunes	05.65.63.83.45 06.83.46.10.99	L et V 8h30-12h / 13h-17h Ma et J 8h-12h / 13h-17h
Point CAF	05.65.63.83.45	Ma 9h-12h et V 14h-17h Sur rdv
AIDAN	05.65.63.83.45	2 ^e mardi 9h-12h
Aide à la mobilité intérieure (AMI)	Inscription au CCAS 05.65.80.22.33	Ma et Sa 9h-12h

Les services d'urgences et La Maison de Santé

SAMU	15
Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 05.65.64.71.16
Maison de Santé	05.65.63.37.81

LES POMPIERS DE CAPDENAC RECRUTENT



Secours à personnes
78%

Feux
8%

Accidents
6%

Opérations diverses
8%

Vous avez entre 18 et 55 ans?
Vous avez du temps libre?

Vous souhaitez vous investir et être utile?
Ici les sapeurs-pompiers sont tous
volontaires

Osez franchir le pas, passez à l'action et
devenez sapeur-pompier volontaire

Contacter le : 06 86 81 08 97